

VentureLab

Le Fonds soutient l'entrepreneuriat

Mme Sophie Joris

VentureLab

Student Entrepreneurship for Change

T 0032 4 232 72 47

E sophie.joris@venturelab.be

W www.venturelab.be



Aux États-Unis, les entrepreneurs qui ont fondé des entreprises comme Microsoft, Apple, Google ou Facebook étaient tous étudiants lorsqu'ils se sont lancés dans ce qui deviendrait très vite d'extraordinaires Success Stories... Développer l'esprit d'entreprendre chez les jeunes Européens, en particulier en Belgique, et leur donner la possibilité d'allier cursus académique et expérience entrepreneuriale représente, à cette image, un enjeu d'importance pour l'avenir. Car si les jeunes Belges n'ont jamais eu une vision aussi positive de l'entrepreneuriat, seulement 3% d'entre eux décident actuellement de passer à l'acte pendant ou juste après leurs études.

Créer un environnement favorable

C'est pour répondre à ce besoin que l'Université de Liège et HEC-Ulg ont mis en place le VentureLab, un écosystème d'accompagnement de création d'entreprises pour étudiants et jeunes diplômés de l'enseignement supérieur des provinces de Liège et de Luxembourg. Soutenu par le Fonds InBev-Baillet Latour depuis 2015, ce dispositif original repose sur trois piliers : l'élaboration d'un statut académique d'« Étudiant - Entrepreneur » à part entière, l'accompagnement par des professionnels confirmés et la mise à disposition d'un espace adapté de coworking. « Grâce à la générosité du Fonds, nos 5 coaches accompagnent aujourd'hui 33 projets entrepreneuriaux portés par 47 jeunes », s'enthousiasme Sophie Joris, Directrice du VentureLab.

Le chaînon manquant

Si 93 % des jeunes de moins de 30 ans ont une attitude favorable vis-à-vis de l'entrepreneuriat et que 43 % d'entre eux envisagent de créer une

entreprise dans un avenir proche, ils ne sont cependant même pas 3 % à passer à l'acte à la sortie de leurs études. La crainte de se lancer, la peur de l'échec, le manque de réseau, mais aussi le flou quant aux possibilités de soutien à l'accompagnement, sont autant de facteurs qui font que, malgré une forte motivation pour s'investir dans des projets porteurs, les démarches restent trop souvent bloquées au stade de l'idée. Le soutien et l'accompagnement des étudiants qui souhaitent créer leur entreprise ne faisant pas a priori partie de la mission des écoles et universités, le VentureLab, mis en place par l'Université de Liège et HEC-Ulg, constitue donc un chaînon manquant d'autant plus crucial qu'il a pour vocation de les aider à construire leur rêve et leur propre emploi.

Actuellement, la tendance selon laquelle plus une personne est diplômée et moins elle est tentée de créer une entreprise, en regard notamment de la perspective d'un contrat de travail stable et bien rémunéré, semble progressivement s'inverser. La raison en est que le marché de l'emploi est moins florissant que jadis pour les jeunes diplômés, et que bon nombre d'entre eux aspirent à créer un projet qui leur soit propre et dans lequel ils puissent mettre du sens. Mais... les jeunes se retrouvent souvent bien seuls quand il s'agit de se lancer !

Le premier incubateur de projets créé en Belgique francophone

Dans ce contexte, le VentureLab poursuit plusieurs objectifs : non seulement sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat, dynamiser la création entrepreneuriale et être le référent qui oriente l'étudiant et le jeune diplômé dans ses démarches, mais aussi aider les étudiants à créer, lancer

et pérenniser leur activité entrepreneuriale en parallèle à la conduite de leurs études et incuber les porteurs de projets.

Un statut « Etudiant Entrepreneur »

Créé par l'Université de Liège, ce statut donne la possibilité aux étudiants de concilier plus facilement cursus académique et expérience entrepreneuriale. Grâce à des aménagements en matière d'horaires de cours ou d'examens et à un encadrement de leur projet, il leur permet de mener de front études et activité d'entrepreneur, tout en conservant des exigences académiques identiques.

Un accompagnement personnalisé

Dispensé par des entrepreneurs expérimentés et confirmés, il s'agit d'un véritable « coaching » qui apporte expérience et mise en réseaux au jeune. Cet encadrement est complété par des

formations et l'octroi de chèques-entrepreneurs, qui donnent accès à des prestations d'expertise gratuites dans les différents domaines liés à l'avancement du projet : marketing, finance, audit, etc.

Un endroit où « on va bosser »

Enfin, le VentureLab met à disposition de l'« incubé-entrepreneur » un espace de co-working au sein duquel il dispose de toute l'infrastructure nécessaire pour travailler : internet, téléphone, imprimante, fournitures de bureau, ainsi que l'accès à un service de courrier et de photocopieuse. De quoi partager lieu de travail et réseaux !



Venture Lab